

Il vient de parler de travaux de murs de soutènement actuellement en cours. L'honorable député a fait des allégations à l'effet qu'il se pratiquait un certain «patronage». J'aimerais bien avoir quelques détails supplémentaires, afin qu'il me soit permis de lui répondre adéquatement. J'imagine que mon honorable ami ne fait pas ces allégations sans connaître des faits. Je lui demande, en conséquence, de m'en indiquer quelques-uns.

L'hon. M. Ricard: Monsieur le président, j'aurais préféré ne pas en parler, mais plutôt en informer privément l'honorable ministre; mais puisqu'il veut rendre la question publique, je ne peux faire autrement que de justifier mes allégations.

Je me référerai à des lettres que je lui adressais, en date du 24 juin, ayant trait à la nomination d'inspecteurs. Je lui recommandais trois personnes pour Saint-Denis et Saint-Charles mais aucune d'elles n'a été embauchée. Ceux qui l'ont été, pour faire le travail d'inspection, l'ont été d'après la recommandation des organisateurs libéraux dans l'un et l'autre des villages que je viens de mentionner. Voilà un exemple, monsieur le président. Si vous en voulez d'avantage, je pourrai vous en donner de vive voix car je suis d'opinion qu'on peut en arriver au même but sans avoir à réveiller les choses du passé.

M. Boulanger: Monsieur le président, avant de commencer mes observations, je tiens à féliciter l'honorable ministre d'avoir été choisi pour diriger le ministère des Travaux publics.

Monsieur le président, puis-je vous signaler qu'il est 10 heures 30.

(Traduction)

(Rapport est fait des résolutions adoptées aujourd'hui au comité des subsides, qui sont adoptées.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Churchill: Vu l'absence du leader de la Chambre, on pourra me répondre brièvement ce soir. Je demande simplement si les travaux déjà annoncés pour lundi et mardi demeurent inchangés?

L'hon. M. MacNaught: Oui, monsieur l'Orateur.

(A dix heures trente minutes, la séance est levée d'office.)

Les crédits suivants ont été adoptés en comité des subsides:

MINISTÈRE DES FORÊTS

1. Administration centrale, y compris \$24,000 de subventions pour aider aux recherches forestières, \$1,060,700.

5. Subventions aux provinces, conformément aux accords conclus avec l'approbation du gouverneur en conseil, en ce qui concerne les inventaires forestiers, le reboisement et la protection contre les incendies, l'aménagement de chemins d'accès aux forêts et l'amélioration des boisés, \$7,910,000.

10. Subvention à l'Association forestière du Canada, \$25,000.

11a. Aide à la province du Nouveau-Brunswick pour la mise à exécution d'un programme de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette, conformément aux accords conclus entre le Canada et la province, \$170,000.

Direction des recherches sylvicoles—

15. Fonctionnement et entretien, \$1,979,200.

20. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$234,000.

Direction de l'entomologie et de la pathologie forestière—

25. Fonctionnement et entretien, \$3,433,200.

30. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$813,300.

Direction de l'entomologie et de la pathologie forestière—

30a. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$941,200.

Direction des recherches sur les produits forestiers—

35. Fonctionnement et entretien, \$1,147,400.

40. Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et matériel, \$80,400.